

D. Non, mais vos bénéfices d'exploitation sont trois fois plus considérables qu'il y a un an pendant la période correspondante, et j'ai laissé entendre quelle en était la cause mais ce n'est pas la cause que vous indiquez. Or, il se peut que je fasse erreur, et si je me trompe veuillez me dire quelle est la cause?—R. Une des causes est que nous avons fait un plus gros chiffre d'affaires. Le volume d'affaires fut plus élevé.

D. Pas beaucoup?—R. Il fut plus élevé de \$700,000.

D. De combien?—R. De \$746,000.

D. Je parle de novembre et de décembre.

Me MONET : Cela représente une augmentation de 42 p. 100 environ.

*M. Thatcher :*

D. Un chiffre d'affaires accru de \$62,000 n'expliquerait pas cette différence. Il est passablement manifeste que vous avez réalisé des bénéfices beaucoup plus gros en novembre et décembre en comparaison de ceux réalisés durant la même période l'année précédente?—R. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

D. Oui, mais pas de la façon dont vous avez expliqué la situation. Les chiffres font voir que vous avez réalisé des bénéfices pendant un assez grand nombre de mois et quand l'embargo fut imposé sur les exportations vous avez été en mesure de réaliser des bénéfices encore plus gros.

M. LESAGE : L'occasion leur a été procurée.

M. THATCHER : Oui, l'occasion leur a été procurée.

M. PINARD : Le témoin n'a pas dit que l'embargo l'a empêché de réaliser un bénéfice. Il ne va pas jusqu'à affirmer cela.

M. THATCHER : L'embargo lui a permis de réaliser de plus gros bénéfices. Le témoin a laissé entendre que ce ne fut pas la cause mais je prétends le contraire.

Le TÉMOIN : Je crois que je suis quelque peu hors de mon domaine dans le moment. Jessaie de m'en tenir en ce moment à la question des opérations de vente et j'estime que je suis en quelque sorte hors de mon élément lorsqu'il s'agit d'une argumentation.

M. PINARD : Si M. Thatcher voulait cesser de parler politique il pourrait concentrer son attention sur les chiffres. Je crois que c'est ce que le témoin veut dire.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT : Il faut que vous soyez quelque peu juste à ce sujet.

M. THATCHER : Très bien, monsieur le président. M. Lesage a fait une affirmation et je suis en train de la refuter.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT : Il ne s'agit pas d'un débat. Si vous voulez poser des questions au témoin posez-les, et je crois que nous devons être justes.

*M. McGregor :*

D. Après le 20 novembre alors que l'embargo a été imposé, le prix de revient des oranges a fléchi passé cette date; n'est-ce pas? Passé cette date votre approvisionnement fut réduit de 50 p. 100?—R. Oui, l'embargo fut imposé le 17 novembre.

D. Et malgré cela vous avez acheté des oranges à meilleur compte?—R. C'est exact. Nous n'avions aucun contrôle sur l'offre et la demande et nous payions le prix courant. Il est vrai que la production a fléchi à cette époque et il est également vrai qu'en termes du marché le prix a haussé.

D. Vous avez acheté des oranges à meilleur compte et vous les avez vendues plus cher?—R. Je m'oppose à l'emploi du mot générique oranges parce qu'il y eut